



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département  
de  
L'ESSONNE  
Arrondissement  
de  
PALAISEAU

## COMMUNE DE VILLEJUST

ARRÊTÉ N° 2025-027

Portant interdiction temporaire de stationner sur 3 emplacements de parking au  
45, rue de Fretay en raison de l'organisation d'une course cycliste

Le Maire de la commune de VILLEJUST,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-2 et L2213-3 relatifs aux pouvoirs du Maire en matière de circulation,

**VU** le Code pénal,

**CONSIDERANT** qu'une course cycliste organisée par le Vélo Club Villejust intitulée « Villejust plat » traversera la ville de Villejust le dimanche 9 mars 2025 de 8h00 à 12h30,

**CONSIDERANT** que des besoins logistiques liés à l'organisation de cette course cycliste nécessitent la neutralisation temporaire de trois emplacements de stationnement au niveau du 45, rue de Fretay à VILLEJUST à partir du vendredi 8 mars 2025 à 8h00 jusqu'au lundi 10 mars 2025 à 12h00,

### ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** A partir du vendredi 7 mars 2025 à 8h00 jusqu'au lundi 10 mars 2025 à 12h00, le stationnement des véhicules sera interdit sur trois emplacements de stationnement au niveau du 45, rue de Fretay à Villejust.

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté sera affiché sur les lieux par les Services Techniques de la Commune.

**ARTICLE 3 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie, conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 4 :** Le Maire, la police municipale ainsi que tous les agents assermentés sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché en mairie et dont l'ampliation sera transmise à :

- le Vélo club de Villejust,
- la police municipale de Villejust,
- la gendarmerie de Nozay.

**Article 5 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Villejust, le 04 MARS 2025  
Le Maire,  
  
Igor TRICKOVSKI

Affiché le : 04 MARS 2025

Ampliations transmises le : 04 MARS 2025